



CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA

Service des communications

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ANNUELLE DE LA
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA
25-29 octobre 2010

DEMANDE D'ACCRÉDITATION POUR LES MÉDIAS D'INFORMATION

**NOTE : ce formulaire doit être signé par un rédacteur en chef ou par un gérant de station.
Écrire en caractère d'imprimerie ou dactylographier, s.v.p.**

Veillez lire attentivement ce formulaire.

Nom du demandeur :

Nom de l'organisation de presse / du réseau :

Titre : _____

Adresse professionnelle : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Courriel : _____

Fréquence de publication / de diffusion : _____

Diffusion / Distribution : _____

Assurez-vous la couverture de cette réunion pour l'organisation / le réseau ci-dessus ? Oui Non
Si non, pour quelle organisation / quel réseau assurez-vous la couverture de cette réunion ?

Veillez indiquer dans quel répertoire de médias figure votre publication, votre station
d'émission, etc. :

Veillez indiquer si vous êtes enregistré(e) via un réseau de « médias traditionnels » reconnu par
une association ou fédération provinciale / fédérale.

Note à l'intention des demandeurs :

Les médias qui couvrent l'Assemblée plénière annuelle noteront qu'il existe une procédure établie pour solliciter des entrevues avec les évêques. Tous les demandeurs doivent soumettre à l'avance leur(s) demande(s) aux membres du service des Communications en indiquant clairement l'objectif de l'entretien. Veuillez indiquer le nom de l'archevêque ou de l'évêque avec lequel vous voudriez avoir une entrevue et le sujet de cette entrevue :

Nous nous réservons le droit d'accepter ou de rejeter les demandes d'entrevues.

Vous êtes priés de ne pas contacter les évêques pendant les pauses café et les repas. Ceux-ci profitent de ces moments pour traiter certaines affaires. Un local sera prévu pour les entretiens avec la télévision, la radio et la presse écrite. L'accès à la salle de presse est strictement réservé aux évêques et au personnel de la CECC. Une salle équipée d'ordinateurs et d'accès à Internet est réservée aux médias.

Pour l'enregistrement à l'Assemblée plénière vous devez présenter votre carte de presse.

Si une conférence de presse est organisée, les membres des médias seront informés des règles applicables avant la tenue de cette conférence de presse.

Tous les médias accrédités sont priés de suivre ces règles sous peine de perdre leur accréditation.

La CECC se réserve le droit de refuser une accréditation, de refuser l'accès à tout professionnel des médias et de révoquer une accréditation à tout moment.

Veuillez renvoyer ce formulaire pour le 22 octobre 2010 au plus tard au :
Service des Communications
Conférence des évêques catholiques du Canada
2500, promenade Don Reid
Ottawa, ON K1H 2J2
TÉLÉPHONE : 613-241-9461
TÉLÉCOPIE : 613-241-9048

Signature du rédacteur en chef ou du gérant de station (indispensable)